

La Nation

Journal vaudois

JAA. 1000 Lausanne 1

Bimensuel hors partis fondé en 1931, publié par la Ligue vaudoise
Le numéro: Fr. 3,50 Abonnement annuel: Fr. 77.-
Apprentis, étudiants: Fr. 33.-



Les nouvelles aventures de l'homme unidimensionnel

Fouillant dans un éventaire de livres d'occasion, je tombe sur une de mes lectures de jeunesse, «L'homme unidimensionnel, essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée», du philosophe marxiste et freudien Herbert Marcuse. Écrit en 1964 dans l'ambiance de la guerre du Viêt-Nam, publié en français en 1968, cet ouvrage a joué un rôle important dans les mouvements universitaires de l'époque. Je le feuillette machinalement, et voici que je trouve, dans l'introduction déjà, des descriptions saisissantes de la réalité d'aujourd'hui.

Notant des tendances plutôt que des faits accomplis, Marcuse montre que le système capitaliste est capable de désamorcer, en les intégrant, toutes les forces d'opposition, y compris la classe ouvrière. Il le fait en pourvoyant aux besoins basiques des prolétaires. La solidarité de classe se voit ainsi brisée par la «satisfaction» du consommateur individuel. On ne fait pas la révolution quand on a quelque chose à perdre, si peu que ce soit.

A cela s'ajoute la crainte, gonflée par la propagande, de possibles conflits internationaux, qui substitue une solidarité nationale illusoire à la lutte des classes.

Les «contradictions internes» du système capitaliste subsistent, certes, mais anesthésiées. *La société existante parviendra à endiguer les forces révolutionnaires aussi longtemps qu'elle réussira à produire toujours plus «de beurre et des canons» et à berner la population à l'aide de nouvelles formes de contrôle total.*

Et tout cela se fait en douceur, car le processus d'intégration se déroule, pour l'essentiel, sans terreur ouverte: la démocratie consolide la domination plus fermement que l'absolutisme.

Marcuse parle de *satisfaction répressive*.

Autre opposant classique, la presse a perdu sa fonction critique. Elle est devenue une entreprise marchande vouée au divertissement et à l'endoctrinement. Les arts, la philosophie, la religion sont transformés en outils de propagande. Il n'y a plus de pensée autonome, plus de distance critique: l'individu s'applique tout entier à travailler pour consommer. Le système cadre ses comportements, ses goûts, ses loisirs. Le pluralisme revendiqué par la démocratie libérale n'est qu'une illusion de surface. La distinction entre la vie privée et la vie publique disparaît: voici «l'homme unidimensionnel», tout seul, prisonnier d'une société close sur l'intérieur.

A cette société close correspond une ouverture illimitée vers l'extérieur, par l'expansion économique, politique et militaire... On exporte un «mode de vie» ou celui-ci s'exporte de lui-même dans la dynamique de la totalité. Avec le capital, les ordinateurs et le savoir-faire arrivent les autres «valeurs»: rapport libidineux à la marchandise, aux engins motorisés

agressifs, à l'esthétique fausse du supermarché. Le progrès technique permet au système de s'étendre au monde entier. Même les Etats qui n'ont pas atteint le stade industriel avancé adoptent les perspectives capitalistes. L'URSS aussi, et Marcuse dénonce le caractère terroriste de l'industrialisation stalinienne.

Cela s'accompagne d'une agression contre l'environnement à l'échelle de la planète: à la destruction démesurée, du Viêt-Nam, de l'homme et de la nature, de l'habitat et de la nourriture, correspondent le gaspillage à profit des matières premières, des matériaux et des forces de travail, l'empoisonnement, également à profit, de l'atmosphère et de l'eau...

Marcuse espérait la jonction des mondes universitaire et ouvrier, l'union décisive de la théorie et de la pratique révolutionnaires. C'était aussi le vœu le plus cher des acteurs de mai 68. Et ce fut leur plus grand échec. En réalité, ils méprisaient le parti communiste et celui-ci le leur rendait bien: invoquant Lénine, le parti ridiculisait le gauchisme «maladie infantile du communisme». A quoi Daniel Cohn-Bendit répliquait: «Le stalinisme, maladie sénile du communisme». Et c'est ainsi que la révolution n'eut pas lieu.

La tonalité générale de l'ouvrage est sombre. Peut-être Freud trouble-t-il l'optimisme marxiste qui devrait être de rigueur.

Aujourd'hui, Marcuse pourrait radicaliser ses constats d'il y a cinquante ans. Dans le combat entre la mondialisation libérale et la mondialisation communiste, la première a toujours un coup d'avance. Les partis communistes, transformés en bureaucraties poussives et aigries, ont perdu toute ambition révolutionnaire. Ils en sont à courater après les grands capitalistes et les politiciens pour obtenir quelques gestes en faveur des cols bleus ou blancs.

Quant aux forces révolutionnaires, il faut bien constater qu'elles ont été récupérées par les mouvements populistes.

Les libertaires de mai 68 ont certes conquis le pouvoir, ou, plus exactement, ils ont accaparé les places tout autour du pouvoir proprement dit. Mais ce fut pour y former la plus incroyable clique de bureaucrates jouisseurs, de consommateurs vendus au système et de censeurs hypocrites de toute l'histoire de l'humanité.

La libération sexuelle a généralisé l'usage commercial de la sexualité et engendre, avec la pornographie, un réseau monstrueux d'esclavage économique. Marcuse n'était d'ailleurs pas dupe et parlait, à l'époque déjà, de libéralisation sexuelle.

Internet, avec ses réseaux de divertissement, d'échanges commerciaux de tout genre, de surveillance et d'influence, multiplie à l'infini les occasions de se perdre dans

les futilités et, pour les masses populaires, d'oublier leur rôle révolutionnaire. Et Facebook pousse en permanence à abolir la distinction entre la vie privée et la vie publique.

Les multinationales sont surclassées par des entreprises mondiales, qui parlent d'égal à égal avec les Etats et étendent quotidiennement leur emprise sur le simple citoyen, son travail, sa famille et sa vie intérieure. Il faudrait encore mentionner les délocalisations d'entreprises, l'ubérisation des métiers, l'importation massive d'employés payés selon les normes salariales du pays d'origine et tant d'autres nouveautés qui se situent dans le droit fil des critiques de Marcuse.

En fin de volume, l'auteur espère, sans trop y croire, qu'une force de révolution parviendra à échapper à la grande récupération capitaliste: *Cependant, au-dessous des classes populaires conservatrices, il y a le substrat des parias et des «outsiders», les autres races, les autres couleurs, les classes exploitées et persécutées, les chômeurs, et ceux qu'on ne peut pas employer... leur vie exprime le besoin le plus immédiat et le plus réel de mettre fin aux conditions et aux institutions intolérables... Quand ils s'assemblent, quand ils marchent dans les rues, sans armes, sans protection, pour réclamer les droits civils les plus élémentaires, ils savent qu'ils s'exposent aux chiens, aux*

pierres, aux bombes, à la prison... Il est piquant, soit dit en passant, qu'un marxiste en vienne à placer ses derniers espoirs dans ce *Lumpenproletariat* que Marx jugeait irrécupérable.

Qu'aurait dit Marcuse des «gilets jaunes» qui, sous certains aspects, représentent cette force brute de rébellion?

Et que dirait-il, face aux manifestations écologiques et climatiques? Espérerait-il que ces mouvements soient assez forts pour imposer des limites objectives et infranchissables à la croissance, cette fuite en avant qui, seule, empêche l'effondrement du système capitaliste? D'après le ton du livre, il dirait plus probablement que l'écologie, comme toute chose, est en passe d'être récupérée par le marché, récupération d'autant plus profitable qu'il s'agit d'un marché moral, donc contraignant pour le consommateur.

Comme Marx, Marcuse est un critique perspicace et convaincant des tares fondamentales du néo-libéralisme. Même un réactionnaire pourrait en tomber d'accord. Mais ces critiques, leur ampleur, les constats désespérants sur lesquelles elles se fondent, sans parler du ratage radical, politique, économique, écologique et social, de toutes les formes de «communisme réel», tout cela ne suggère-t-il pas, entre les lignes, que les marxistes ont perdu la guerre contre le capitalisme?

Olivier Delacrétaiz

Occident express 29

D'où vient la légitimité, en politique? Du suffrage, nous répondent les conventions. Ce qui est vrai, mais pas partout. En Serbie, deux siècles de pratique ont démontré que la démocratie parlementaire n'est jamais qu'un vernis sous lequel survivent d'autres usages, plus anciens et mieux acceptés. La machine ne fonctionne que par à-coups, mais ses petits bonds en avant sont plus souvent dus aux liens du sang ou à des arrangements secrets qu'à une élection. Aleksandar Vučić, le président de la république, en sait quelque chose. A force d'organiser des élections pour cimenter son assise, de museler la presse pour faire taire l'opposition, il est effectivement parvenu à diriger tous les échelons du pouvoir. Pourtant, il est haï par une part croissante de la population. Je dis pourtant, car même ceux qui le haïssent avec le plus de virulence reconnaissent que sa politique pro-européenne n'est pas seulement la bonne, elle est l'unique solution dans les circonstances actuelles. Alors d'où viennent cette haine et ce mépris croissants? De l'absence de légitimité réelle. Vučić a acquis son pouvoir dans les couloirs du parlement, dans les ministères et aux élections. Or ici la légitimité reste profondément liée à la gloire militaire. Milosevic était soutenu car il

était en guerre, Tito était adulé car il avait gagné la guerre, Pierre 1^{er} de Serbie aussi, et ainsi de suite. On peut trouver cela anachronique ou barbare, mais regardons la France. Qui, dans les deux siècles qui ont suivi la révolution, a bénéficié d'une telle incontestable légitimité, qui émerge dans l'imaginaire national avec autant de force et d'évidence que Bonaparte et de Gaulle. Comment expliquer autrement cette Cinquième république, aujourd'hui gouvernée par des technocrates élus, et aussitôt détestés? Alors on pourrait se dire qu'en Suisse on n'est pas de ce bois, notre séculaire neutralité nous ayant inculqué l'amour des lois. Ce qui serait vrai si nos élections et nos votations servaient à autre chose qu'à cimenter le statu quo et s'assurer que la possibilité de changement offerte aux élections ne soit jamais suivie d'effets. Nous avons appris à reconnaître et entretenir, derrière le théâtre d'ombres de nos suffrages et de nos parlements, les usages secrets qui nous conviennent. Empêchés par les accidents d'une histoire excessive, les Serbes sont toujours en train d'apprendre ce jeu d'équilibriste. Reste à savoir combien de fois ils devront encore s'esquinter pour s'y retrouver.

David Laufer

Une occasion manquée

La presse s'est fait l'écho ces dernières semaines de la parution du dernier livre de Shafique Keshavjee intitulé *L'islam conquérant*¹.

L'auteur, né en Afrique dans une famille indienne musulmane, a grandi à travers le monde avant d'arriver en Suisse. S'étant converti au christianisme, il a fait ses études de théologie, puis son doctorat, il a été pasteur avant de devenir professeur à la faculté d'histoire des religions et de théologie de Lausanne, qu'il a quittée, puis est devenu professeur à la nouvelle Haute Ecole de Théologie protestante qui a ouvert récemment ses portes à Saint-Légier. Il est à l'origine de la maison de l'Arzillier, soit le lieu du dialogue interreligieux à Lausanne.

Son livre comprend trois parties, la première est consacrée à la diversité de l'islam. L'auteur y expose que l'islam connaît des pratiques très diverses entre des tendances plutôt spirituelles, comme le soufisme, ou laïque, ou culturelle, ou radicales révolutionnaires, comme l'Etat islamique, ou radicales conquérantes, comme les Frères musulmans.

La deuxième partie traite directement du sujet, à savoir l'islam conquérant. L'auteur y décrit un islam pensé comme un système suprême ayant vocation de se répandre partout dans le monde, il met en évidence quinze directives qui façonnent, selon lui, la propension de l'islam à transformer toute terre qu'il occupe en terre d'islam. Il expose quelques mécanismes tels que celui de rendre très simple l'entrée dans cette religion et la sanction extrême pour qui veut en sortir (sourates II, 217, ou IX, 113, ou XVI, 106) ou encore le principe

selon lequel tout mariage mixte doit aboutir à une descendance musulmane (sourate II, 87 ou V, 5).

Dans la dernière partie, Shafique Keshavjee reprend ses quinze directives et fait une comparaison sommaire entre les solutions proposées par le christianisme et celle proposée par l'islam, et si les solutions problématiques proposées par l'islam ressortent des textes, celles qu'ont parfois adoptées les chrétiens et qui peuvent poser problème sont le résultat d'une lecture indéfendable de l'Evangile. En résumé ce dernier chapitre est clairement apologétique.

Le livre se termine sur plusieurs questions notamment celles qu'il pose aux musulmans: *comment neutralisez-vous et abrogez-vous définitivement tous les textes musulmans normatifs qui appellent à dominer et à haïr les non-musulmans? sur quelles fondations pourrions-nous créer un avenir commun, libre et paisible?*

Ce livre n'est pas un ouvrage de vulgarisation, il n'est pas une thèse, ni un essai, il est assez difficile à classer et on peut peut-être le voir comme une prise de position dans une conjoncture inquiétante où, d'un côté, l'emprise croissante de l'islam dans de nombreuses grandes villes d'Europe est évidente et, d'un autre côté, les autorités tant civiles que religieuses nient cette islamisation ou, plus grave encore, l'encouragent.

Cette réalité a été vérifiée dans l'accueil négatif que les milieux académiques et religieux ont réservé à ce livre.

Le 29 avril dernier, l'Espace culturel des Terreaux a organisé un débat

autour des questions soulevées par cet ouvrage. Devant un auditoire d'environ 300 personnes, deux musulmans faisaient face à deux chrétiens en l'absence de l'auteur, avec lequel les organisateurs n'étaient pas parvenus à trouver les modalités d'un débat équitable.

Du côté musulman, la présidente de l'UVAM n'a pas craint d'avouer n'avoir tout simplement pas fini le livre, mais son contenu l'a quand même *peinée* (sic); puis le professeur d'histoire de l'islam Wissam Halawi s'est lancé dans un long exposé sur les sources incertaines de l'islam et de la biographie de Mahomet, voulant probablement arriver à la conclusion que, si les sources étaient si peu fiables, les attaques fondées sur ses sources l'étaient tout autant. J'imagine que c'était sa conclusion, sinon je ne me figure pas à quoi correspondait cet exposé, mais il est sûr, que ni l'un ni l'autre de ces deux intervenants n'avaient l'intention de répondre aux questions de Shafique Keshavjee.

Mireille Valette est intervenue pour citer assez longuement le poète et grand penseur musulman Abdelwahab Meddeb qui disait notamment qu'il fallait expurger de l'islam des mots tels que *jihad* ou *charia*, qu'il fallait renoncer au port du voile, qu'il fallait neutraliser le concept de guerre dans l'islam.

Wissam Halawi a salué le poète et grand penseur musulman et, sur le fond, il s'est contenté d'un incroyable et minuscule: *chacun pense ce qu'il veut* (sic). Avec un tel argument, on se demande à quoi ça sert de discuter.

Du côté chrétien, on avait le professeur de sociologie des religions Philippe

Gonzalez et le théologien et homme de radio Michel Kocher. Sans grande hésitation, Philippe Gonzalez recueille la palme de la plus mauvaise prestation de cette soirée: après quelques allusions felleuses sur le manque de sérieux de l'ouvrage et sur l'intention incompréhensible de l'auteur, le malheureux professeur a cru bon de chercher à démontrer que le président américain Donald Trump avait été élu grâce au soutien des milieux évangéliques américains et que, si violence il y avait, c'était d'abord dans le christianisme qu'il fallait la chercher. On ne peut que s'extasier devant l'audace d'une pensée aussi détachée de toute réalité.

Heureusement, Michel Kocher, sortant de son rôle de journaliste, a remis les questions soulevées par Shafique Keshavjee au centre du débat, affirmant en particulier la nécessité de les traiter et de leur trouver une réponse. Il a aussi eu le courage de dire publiquement à Philippe Gonzalez que de ne pas s'intéresser à l'intention de l'auteur et de chercher à le disqualifier sur la base de ses seules tendances évangéliques relevait pour le coup d'un fondamentalisme tout aussi condamnable que celui que Philippe Gonzalez voulait dénoncer chez Shafique Keshavjee. Michel Kocher a été applaudi par l'auditoire.

A l'issue de la soirée, le débat m'a laissé un sentiment d'une occasion de dialogue manquée, manquée par les musulmans qui se dérobaient et par les chrétiens qui n'osaient pas poser les questions qui dérangent.

Henri Laufer

¹ Edition IQRI Institut pour les Questions Relatives à l'islam, janvier 2019, 231 p.

Six cures vaudoises à vendre

En été 2015, le Conseil d'Etat avait annoncé son intention de mettre en vente vingt cures vaudoises, appartenant pour la plupart au patrimoine historique des cures construites à l'époque bernoise¹. Cette annonce avait suscité de nombreuses réactions d'indignation, une pétition de la section vaudoise de *Patrimoine suisse*, ainsi que deux interpellations au Grand Conseil.

En mars 2019, le Conseil d'Etat a revu sa copie. Il propose désormais la vente de six cures au lieu de vingt, et il répond aux interpellations². Reprenons ces deux éléments dans l'ordre inverse.

Deux interpellations

Mme Ginette Duvoisin, députée socialiste de Villars-Burquin, a posé

la question suivante à l'exécutif cantonal: «Vente des cures: quel avenir pour les locataires et quelles mesures seront prises pour conserver la valeur historique de ces bâtiments?»

Le Conseil d'Etat répond que les six cures en question sont désormais inoccupées, les derniers locataires étant partis. Il ajoute que ces cures ne présentent pas de valeur historique prépondérante et que certaines d'entre elles nécessitent des travaux de rénovation importants.

M. Vassilis Venizelos, député vert d'Yverdon, interpelle l'exécutif sous le titre suivant: «Si l'Etat n'en a cure, nous oui!» Il pose diverses questions, dont celle de la prise en considération des recommandations de *Patrimoine suisse*.

Le Conseil d'Etat se veut rassurant et il affirme «sa volonté ferme de préserver l'ensemble du patrimoine de première importance que constituent les cures vaudoises». Il entend classer deux de ces cures, et en inscrire deux autres à l'inventaire des monuments vaudois. Le produit de la vente des six cures permettra de financer l'entretien et la rénovation de celles qui restent.

Six cures à vendre

Vérifications faites, les six cures que le Conseil d'Etat souhaite vendre ne

sont pas mentionnées dans l'ouvrage de référence de Mme Monique Fontannaz³. Elles ne présentent donc pas un intérêt historique prépondérant (même si elles reflètent, à leur manière, une époque où l'Eglise était plus florissante qu'aujourd'hui).

Il s'agit des cures d'Aigle (ancienne cure de l'Eglise libre, construite en 1898, achetée par l'Etat en 1969), Ballens (construite en 1930), Chesalles-sur-Moudon (construite en 1909), La Chaux-de-Sainte-Croix (construite en 1807, achetée par l'Etat en 1871), Mont-la-Ville (construite en 1912) et Suchy (construite en 1822, achetée par l'Etat en 1871).

Ces six cures ne sont plus utilisées par l'Eglise réformée vaudoise, à l'exception de la salle de paroisse attenante à celle de Ballens. A ce jour, ces bâtiments figurent au recensement architectural cantonal en note 2 (Aigle et Mont-la-Ville), 3 (Chesalles et Suchy) ou 4 (Ballens et La Chaux).

Pour conclure

La section vaudoise de *Patrimoine suisse* ne s'oppose pas à la vente des six cures précitées. Le communiqué de l'institution du 25 mars 2019 se conclut en ces termes:

Les engagements que prend ainsi le Conseil d'Etat sont de nature à rassurer

*Patrimoine suisse sur l'avenir des cures «historiques». Patrimoine suisse veillera attentivement à ce que ces engagements soient tenus et n'hésitera pas à se remobiliser dans le cas contraire. Il y a de la sauvegarde du patrimoine historique du canton.*⁴

Pour notre part, nous sommes prêts à nous rallier à cette position. Cependant, deux interprétations sont possibles face à l'attitude du Conseil d'Etat: soit il a entendu l'indignation soulevée par son projet initial, et il en a limité l'ampleur; soit il utilise la bonne vieille «tactique du salami» (découper un projet controversé en plusieurs tranches, pour mieux faire passer la pilule). L'avenir nous dira quelle variante est la bonne.

Antoine Rochat

¹ Voir nos articles dans *La Nation* n° 2027 du 18 septembre 2015 et n° 2029 du 16 octobre 2015.

² Exposé des motifs et projet de décret autorisant le Conseil d'Etat à vendre 6 cures ne répondant plus à une mission de l'Eglise évangélique réformée du Canton de Vaud (EERV) et réponses du Conseil d'Etat aux interpellations Duvoisin et Venizelos.

³ Monique FONTANNAZ, *Les cures vaudoises. Histoire architecturale 1536-1798* (BHV 84), Lausanne 1987.

⁴ www.patrimoinessuisse-vaud.ch/actualites/

La Nation

Rédaction

Jean-Blaise Rochat / Frédéric Monnier
CP 6724 1002 Lausanne

Tél. 021 312 19 14 (de 8h à 10h)
Fax 021 312 67 14

courrier@ligue-vaudoise.ch
www.ligue-vaudoise.ch

IBAN: CH09 0900 0000 1000 4772 4

ICM Imprimerie Carrara Morges

Directive UE sur les armes : bureaucratie paranoïaque

La directive de l'UE sur les armes ne poursuit pas seulement un but antiterroriste. Elle cherche à «lutter contre l'utilisation abusive des armes à feu à des fins criminelles». Ces derniers temps, Madame la conseillère fédérale Keller-Sutter l'a rappelé à plusieurs reprises.

Cela revient à dire que l'UE associe, voire identifie dans le cas des armes semi-automatiques, la notion d'arme à celle de crime. Cette conception n'est pas tout à fait rationnelle.

Elle n'est pas beaucoup plus raisonnable que la conception défendue le 1^{er} mai dernier, sur le plateau d'Infrarouge, par Madame la conseillère nationale socialiste vaudoise Brigitte Crottaz. Cette dernière a cru qu'il suffisait, sur un ton à la fois indigné et inquiet, de dire qu'une arme semi-automatique était «une arme de guerre» pour que, comme par révélation, le bon téléspectateur romand comprenne la nécessité de reprendre en droit suisse la directive de l'UE.

Les mots «crime» et «guerre», utilisés ici comme un synonyme de «mal», diabolisent le propriétaire d'arme. Dans le premier cas on l'accuse d'être un criminel en puissance, dans le second on le suspecte de quelque morbide déviance belliciste et militariste. Autrement dit, on le marginalise. Le crime est une rupture d'avec la paix publique et l'ordre humain. La guerre, dans sa conception classique, est un basculement maîtrisé

dans la violence, justifié par l'échec des moyens politiques non-violents. Ni le crime ni la guerre ne ressortent de la normalité. Dans la bouche de Mme Crottaz, l'anathème rebondit sur le détenteur d'arme, voué aux marges de la société.

Mais le cri d'orfraie de Madame la conseillère nationale n'a, en réalité, rien à voir avec la destination militaire du Fass 90 ou de la Kalashnikov. Un examen historique et pratique suffit à relativiser son propos. Le mousqueton 31 de nos grands-pères était une arme de guerre en 1945. Il ne l'est plus aujourd'hui et en Suisse pour des raisons d'équipement. Certaines unités de certaines armées du *Commonwealth* utilisent pourtant encore de vieux Lee-Enfields à verrou. En réalité, toute arme est potentiellement une arme de guerre. L'arc anglais a fait à Azincourt des ravages décisifs. Aujourd'hui, l'arc est une discipline olympique.

Mais il y a plus. Utilisé comme il convient, l'ordinateur sur lequel j'écris ces lignes est une arme plus puissante qu'un bombardier. Le processeur de mon frigidaire connecté sert d'intermédiaire à des opérations de guerre cybernétique.

Ne voyons donc rien d'autre, dans les propos de Mme Crottaz, que la saisine d'une occasion rhétorique de jouer sur la peur.

Admettons toutefois que les armes font partie de ces rares objets poussant au fantasme. Elles partagent cette

dimension, dans une moindre mesure, avec les objets en or. La pureté de ce métal, son indestructibilité, sa beauté et son histoire en font l'objet de toutes les fascinations. L'arme, outil de mort et donc de pouvoir, développe elle aussi une aura. Elle renvoie à la noblesse, ou, à tout le moins, suscite une certaine déférence. La proximité étymologique entre armes et armoiries n'y est pas pour rien. Auquel de ces deux termes le président de la République française pense-t-il lorsqu'il invoque «la grandeur des armes de la France» pour saluer le sacrifice d'un soldat au Mali? L'arme exprime la liberté de son porteur ou détenteur. En Appenzell, le citoyen se présente à la Landsgemeinde, encore aujourd'hui, l'épée au côté. Cette liberté, marque de la confiance de l'Etat pour son citoyen, se prolonge chez nous dans l'armée de milice et l'arme d'ordonnance conservée à la maison. L'armée de milice fait que les Suisses ne sont pas un peuple de cow-boys. Chez nous, la possibilité de détenir une arme n'exprime pas la liberté absolue des individus – trêve de modernité libertaire! – mais la souveraineté de la communauté politique.

L'arme est aussi l'outil de l'héroïsme. Les grandes figures mythologiques européennes sont associées, de près ou de loin, à l'univers martial: Achille, Arthur, Roland, Jeanne d'Arc, même notre Davel. Le héros révèle sa valeur au combat. La victoire, ou le sacrifice les armes à la main, justifie son action et fonde sa gloire.

Notre rapport aux armes est donc indéniablement marqué de traits mentaux et de références culturelles. Que certaines se développent dans la sincérité des jeux de l'enfance révèle la profondeur de leur ancrage et de leur symbolique.

Tous s'accorderont donc à dire que l'usage d'une arme doit être contrôlé. Les opposants et partisans de la réforme s'opposeront toutefois fondamentalement sur les moyens.

Crainitifs et défiants, n'ayant jamais appuyé sur une détente pour certains, les partisans de la LArm recourent à l'Etat pour contrôler les armes. Commettant l'erreur métaphysique de penser pouvoir éradiquer le mal, ils abordent, en réalité, le sujet avec légèreté. Ils se contentent alors d'une loi, faite de seule encre et de simple papier.

Les opposants savent l'épaisseur de la culture. Ils savent combien maîtriser le cœur et les passions de l'homme est difficile, aussi sont-ils humbles. Ils savent l'importance de l'éducation et de la transmission. Ils font le pari qu'en 2019 il est encore possible d'encadrer l'usage d'un fusil par les mœurs. Leur défiance ne va pas au citoyen, elle va à la bureaucratie européenne et à sa boulimie législative. Cette bureaucratie s'appuiera sur une conception fautive, sans doute méprisante et assurément paranoïaque, des armes et de la citoyenneté. Le 19 mai 2019, la Ligue vaudoise votera non à la loi sur les armes.

Félicien Monnier

Vibiscum réagit à notre article sur Paul Morand

(Voir *La Nation* n° 2121)

Les citations suivantes appellent rectification: «rien qui justifie l'effroi pudibond [...] des membres de l'association Vibiscum et des conseillers du propriétaire...»; et «que craint Vibiscum et les médiocres qui tremblotent derrière [...] leur petite morale?».

La plaque de 1998 enlevée des murs du château de l'Aile résumait l'histoire des lieux (7 lignes, plus 5 dévolues au locataire Paul Morand). La nécessité d'une notice complémentaire après l'extraordinaire rénovation par le nouveau propriétaire et mécène justifie entièrement une plaque inédite et la place gagnée au détriment de la mention de l'écrivain (11 lignes sans lui). C'est un choix entièrement valable bien le choix des concepteurs de la première plaque (parmi eux, un filleul de Morand). La nouvelle sera dotée d'un code matriciel (QR) qui renvoie les visiteurs équipés d'un téléphone intelligent à d'autres développements, notamment la mention du séjour de Paul Morand, citée aussi comme il se doit dans le volume «Plaques veveysannes», édition nouvelle enrichie, en vente dès juin 2019.

Il est incorrect de laisser entendre un souhait ni une quelconque influence de Vibiscum sur le choix d'effacer le nom de Paul Morand de la future plaque du château de l'Aile. Je vous saurais gré d'exonérer l'association de votre allégation et de l'appréciation négative qui lui est accolée.

Jacques Décombaz, membre du comité de Vibiscum.

Monsieur,

Ce m'est une douce félicité d'apprendre que vous n'êtes pour rien dans les décisions timorées concernant la nouvelle plaque, et c'est avec plaisir que nous publions votre correctif. C'est aussi une bonne nouvelle d'apprendre que le souvenir de l'écrivain ne sera pas totalement effacé de la mémoire et de la curiosité des habitants et des visiteurs de Vevey, grâce à un code matriciel et une publication actualisée.

Il reste que le retrait du nom de Paul Morand du château de l'Aile est un choix mal inspiré. Ils se comptent par dizaines les écrivains illustres qui ont passé ou logé à Vevey; aucun n'y a séjourné aussi durablement que Paul Morand. La mention d'une personnalité dans des publications, des répertoires ou des encyclopédies n'est pas de même nature et n'a pas la même portée que l'inscription sur une plaque commémorative. La statue d'une célébrité n'a pas la même signification que sa notice biographique dans le Larousse. Evincer le nom de Paul Morand d'un lieu public, c'est déboulonner la statue.

L'auteur de *L'Homme pressé*, de *Hécate et ses chiens*, d'*Ouvert la nuit*, de *Fouquet ou le soleil offusqué*, appartient à une génération exceptionnellement riche en écrivains de valeur: Gide, Bernanos, Montherlant, Colette, Céline, Giono, Bosco, Giraudoux, Cocteau, Mauriac... L'œuvre de Morand, disponible en Pléiade, est régulièrement rééditée en collections de poche. Aujourd'hui Laffont annonce, dans sa remarquable

collection Bouquins, la publication de deux volumes de récits de voyages (2000 pages!). C'est dire que le locataire de l'Aile n'a pas besoin de notre soutien pour assurer sa survie littéraire. Et nous serions bien ridicules de jouer les vierges effarouchées devant des aspects peu sympathiques de sa personnalité.

Vous êtes membre du comité d'une association dont le but est de «promouvoir la conservation du patrimoine historique, artistique et monumental de la région veveysanne.» Eh bien, voilà une affaire qui vous concerne. Je vous supplie d'utiliser tout le crédit et le prestige

de Vibiscum pour influencer M. Grohe, afin qu'il inscrive le nom de Paul Morand sur la future plaque commémorative. Le texte pourrait être allégé, par exemple: «Ici vécut pendant vingt-huit ans l'écrivain Paul Morand (1888-1976)». Le QR Code nous apprendra le reste. Ce serait une bonne action de l'esprit contre la sottise.

Avec mes excuses pour avoir associé Vibiscum aux rabâcheries d'un journaliste prisonnier de ses partis pris idéologiques, je vous adresse, Monsieur, mes respectueuses salutations.

J.-B. Rochat

Un préjugé se dissipe

Depuis longtemps, nous entendons dire que les Parisiens, notamment les garçons de café, sont imbus d'eux-mêmes, froids et indifférents. Nous n'avons jamais vraiment admis la justesse de ce jugement. Tout récemment, un petit groupe de Vaudois, dont le soussigné, s'est rendu à Paris pour assister au spectacle d'une amie actrice.

De retour, nous nous disons que le préjugé ne s'est toujours pas confirmé. Les Parisiens se comportent tout à fait correctement dans la cohue métropolitaine, même si certaines stations sont fermées à cause des gilets jaunes, ou si le trafic se trouve interrompu par les pompiers secourant une personne prise de malaise.

Et les cafés? Et les brasseries? De l'avenue Ledru-Rollin (*le Bistrot du*

coin) au Quai de l'Hôtel de ville (*le Louis-Philippe*), de la rue des Lombards (*le Pavé*) à la rue du Maine (*chez Milou*), de la rue Benjamin Franklin (*le Franklin*) à la rue Médicis (*le FuXia*), nous sommes accueillis avec compétence. Aimables et souriants, serveuses et serveurs font leur boulot; ils sont disponibles pour converser, conseiller la clientèle et rire, sans se montrer importunément bavards. Ils ne se gaussent pas de notre accent «suisse». Souvent, il s'agit de jeunes étudiants gagnant leur vie dans la restauration. Tous sont manifestement des Français de France. Cela nous change des établissements lausannois où il est de plus en plus difficile de rencontrer du personnel et des patrons vaudois, voire confédérés.

J.P.

Le Dernier Homme

Ce que je raconte est l'histoire des deux prochains siècles, écrit Nietzsche en 1888.

Cinq ans plus tôt, dans *Ainsi parlait Zarathoustra*, sorte de parodie des Évangiles, il a annoncé : *Dieu est mort, et c'est nous qui l'avons tué*. Ce n'est pas une bonne nouvelle, dans un premier temps du moins. Le dieu chrétien est enterré, on n'y croit plus, et les hommes s'en trouvent désorientés. La vie n'a plus de sens; l'au-delà n'existe pas; l'enfer et le paradis n'ont plus cours, ni la morale, ni les punitions, ni les récompenses. Pendant deux siècles, il faudra traverser ce que Nietzsche appelle le nihilisme passif. L'individu européen va décliner jusqu'à ce que des esprits libres gravent de nouvelles tables de valeurs, afin de dépasser non seulement le christianisme, mais aussi l'idéalisme métaphysique issu de Platon, et d'abattre les idoles de remplacement, comme le socialisme ou la démocratie. L'homme ne suffit plus à cette tâche; Nietzsche entend construire un pont en direction du surhumain.

Nous ne discuterons pas ici de ce que Nietzsche entend par *surhomme* et *valeurs*, mais examinerons plutôt, comme nous l'avons fait pour Tocqueville, la pertinence de ses prophéties au sujet du *Dernier Homme*, exposées dans le prologue de *Ainsi parlait Zarathoustra*, dont voici des passages substantiels :

Hélas! ce qui vient, c'est l'époque du dernier homme, c'est l'époque de l'homme méprisable entre tous, qui ne saura même plus se mépriser lui-même.

Voici, je vais vous montrer le Dernier Homme: (...) La terre sera devenue exiguë, on y verra sautiller le Dernier Homme qui rapetisse toute chose, en clignant de l'œil. Son engeance est aussi indestructible que celle du puceron; le Dernier Homme est celui qui vivra le plus longtemps.

« Nous avons inventé le bonheur », diront les Derniers Hommes, en clignant de l'œil.

Ils auront abandonné les contrées où la vie est dure; car on a besoin de chaleur. On aimera encore son prochain et l'on se frottera contre lui, car il faut de la chaleur.

La maladie, la méfiance leur paraîtront autant de péchés; car on n'a qu'à prendre garde où l'on marche! Insensé qui trébuche encore sur les pierres ou sur les hommes!

Un peu de poison de temps à autre; cela donne des rêves agréables. Et beaucoup de poison pour finir, afin d'avoir une mort agréable.

On travaillera encore, car le travail distrait. Mais on aura soin que cette distraction ne soit jamais fatigante.

On ne deviendra plus ni riche ni pauvre, c'est trop pénible. Qui donc voudra encore gouverner? Qui donc voudra obéir? L'un et l'autre sont trop pénibles.

Pas de berger et un seul troupeau! Tous voudront la même chose, tous seront égaux: quiconque sera d'un sentiment différent entrera volontairement à l'asile de fous.

(...) On sera malin, on saura tout ce qui s'est passé jadis; ainsi l'on aura de quoi se gausser sans fin. On se chamailera encore, mais on se réconciliera bien vite, de peur de se gêner la digestion.

On aura son petit plaisir pour le jour et son petit plaisir pour la nuit; mais on révèrera la santé.

« Nous avons inventé le bonheur », diront les Derniers Hommes, en clignant de l'œil.

Nietzsche connaissait l'existence de Tocqueville, mais n'avait probablement pas lu les livres de celui-ci. Pourtant leurs diagnostics sont proches.

Comme Tocqueville, Nietzsche compare les hommes de l'avenir à des animaux qui se moquent des vertus d'autrefois : la sagesse, le courage, la justice, la tempérance. Il les voit comme des pucerons nuisibles tandis que Tocqueville les imagine réunis en un troupeau

stupide de moutons (Nietzsche parle aussi d'un troupeau sans pasteur). Pour les deux auteurs, accumuler les plaisirs semble l'occupation principale des masses grégaires. Ni Tocqueville ni Nietzsche n'ont été ennemis des plaisirs, mais tous deux reprochent aux individus la bassesse des voluptés auxquelles ceux-ci s'adonnent. On est loin de la vie tumultueuse du jeune (Saint) Augustin, on préfère le confort. L'hédonisme furieux n'est pas au rendez-vous : plaisirs « petits et vulgaires » selon

Tocqueville, « petits plaisirs pour le jour et la nuit » selon Nietzsche. L'homme du futur sera attiré par un bonheur indistinct de la santé, comblé de distractions, débarrassé des souffrances et des fatigues : c'est bien l'idéal du XXI^e siècle occidental. L'espace public est saturé d'obsessions hygiéniques qui font figure de religion nouvelle. La maladie est vue comme un péché commis par celui qui ne prend pas garde, qui ne suit pas les mille et un conseils de prévention donnés par la médecine étatisée. L'Etat, *monstre froid* selon Nietzsche, réalise l'ambition que lui prête Tocqueville : épargner à ses administrés *la peine de vivre*.

Il se trouve que Nietzsche était en mauvaise santé. Toute sa vie, il fut en proie à des maux terribles. Sa philosophie représenta un effort permanent pour ne pas maudire la vie, malgré les souffrances. Selon Nietzsche, la maladie est source d'expériences et de connaissance, elle met à l'épreuve la volonté de vivre. Celle-ci tourne en besoin de disparaître si l'individu souffrant ne s'entraîne pas à digérer les expériences pénibles.

Ce qui frappe dans le passage, c'est l'unanimité des derniers hommes et leur complicité réjouie, celle que nous observons aujourd'hui quand nous parcourons les médias d'ici, quand nous percevons ces « clignements

d'œil » entre journalistes, politiciens, experts et stars du spectacle, gens heureux d'être « normaux » (malgré la variété infinie de leurs petits écarts), qui se renvoient interminablement la balle parce qu'ils sont sûrs d'avoir raison (*on sera malin, on saura tout*). La connivence règne; il faut être un raté ou un fou pour ne pas « en être » : la morale, c'est l'hygiène, on a « droit à la santé » ; l'égalité et la non-discrimination vont de soi; l'effort est mal vu sauf chez les sportifs de l'extrême et les artistes vir-

tuoses qui assurent le spectacle; la responsabilité effraie, celui qui commande pourrait être « critiqué » ; obéir exige trop d'attention; la fatigue doit être

évitée à tout prix, mais tout le monde se dit fatigué; le travail n'est plus une vocation, mais un ennui passager dont il faut se distraire à tout prix dans les paradis artificiels (les travailleurs du tertiaire sont les principaux clients des dealers). Il ne faut surtout pas souffrir, choisir l'euthanasie, « la mort agréable » grâce à une dose de médicaments un peu plus forte. On évite les conflits, on cherche le « consensus », de peur d'avoir à se battre. Les frôlements dans la foule festive (la « convivialité ») sont requis à cause de la douce chaleur qu'ils procurent.

A la fin du discours de Zarathoustra, l'hilarité est générale. Le public se moque de lui et lui crie : *Donne-nous ce Dernier Homme, ô Zarathoustra, fais de nous ces Derniers Hommes! Et garde pour toi ton Surhumain!* Comme Tocqueville, Nietzsche ne fait pas vraiment de prédictions. De même que Tocqueville décelait des traits inquiétants dans la démocratie américaine de 1835 et devinait leur extension prochaine, Nietzsche discernait les Derniers Hommes parmi ses contemporains allemands et leur promettait un « bel » avenir.

Jacques Perrin

Un homme... d'Etat, hélas !

Dans le concert de louanges qui accompagne M. Pierre-Yves Maillard à sa sortie du Conseil d'Etat, d'aucuns soulignent son sens du compromis, d'autant plus remarquable que ce politicien, dans son parcours antérieur, était très marqué à gauche. On nous permettra de ne pas partager cette appréciation.

M. Maillard a fait preuve d'autorité, d'intelligence, d'habileté, de sens du gouvernement. C'est un homme de pouvoir. On peut même dire que c'est un homme d'Etat, d'autant plus qu'il souhaite voir l'Etat tout régenter. Son œuvre politique, au gouvernement vaudois, est marquée par cette volonté constante, bien plus que par la recherche de solutions propres à rallier l'ensemble des meilleures forces du pays.

Il est pénétré de l'idée que l'économie de la santé relève essentiellement du secteur public, et non des activités privées, ce qui place les médecins et les patients, à terme, sous la surveillance de Big Brother, au détriment de la relation de confiance personnelle. Il a donc rigidifié le statut des médecins d'hôpitaux,

rationné les appareils d'investigation, tenté de poursuivre un directeur d'hôpital qui ne lui obéissait pas en matière d'imagerie perfectionnée, poursuivi l'alignement des EMS sur les normes administratives. Son engagement en faveur d'une assurance-maladie étatisée, y compris pour les frais dentaires, ne s'est jamais démenti, même si le succès n'a heureusement pas couronné ses efforts. Les acteurs privés du monde médical ne vantent pas son sens du compromis...

En matière sociale, les cadeaux sont innombrables : les allocations familiales ont doublé (aux frais des employeurs), les subsides pour l'assurance-maladie ont triplé, les rentes-pont sont apparues ainsi que les prestations complémentaires aux familles. La facture sociale, largement payée par les communes, accable leurs finances. Mais c'est le prix d'une politique dont M. Maillard définit ainsi le principe : non aux baisses d'impôts, oui aux aides d'Etat aux particuliers, prétendument plus efficaces pour la classe moyenne; c'est en tous cas une bonne façon de développer le clientélisme.

L'équité commande de relever deux actions utiles du conseiller d'Etat sortant : le soutien au retour au travail des jeunes gens au chômage et le rééquilibrage des primes d'assurance-maladie injustement aggravées au détriment des Vaudois. Sur ce second dossier, encore convient-il de rappeler que c'est, il y a vingt ans environ, M. Hubert, un esprit indépendant de tendance libérale, qui a le premier mis en doute le bien-fondé des primes infligées aux Vaudois; sans être écouté par les magistrats d'alors, qui préféraient incriminer la densité médicale : l'offre pléthorique de médecins, à leurs yeux, gonflait la demande. S'il n'a pas levé le lièvre, M. Maillard a eu le mérite d'agir, au contraire de ses prédécesseurs.

Son sens du compromis aurait surtout triomphé, prétend-on, dans le cas de la fameuse RIE III vaudoise, combinant l'alourdissement de l'impôt frappant les multinationales étrangères, l'allègement de celui des personnes morales ordinaires et une brassée de mesures sociales qui n'avaient strictement rien à voir avec les adaptations du droit

fiscal (ô ! l'unité de la matière...); mais c'est ainsi qu'il a rallié ses camarades socialistes à la réforme proposée par le gouvernement. L'œuvre commune de MM. Maillard et Broulis serait l'expression parfaite du « compromis dynamique ». Là aussi, on se permet d'en douter. Les modifications fiscales, sous la pression de l'étranger, allaient tôt ou tard s'imposer; l'habileté de M. Maillard a été de faire croire qu'on pouvait s'y refuser et que l'accord de la gauche devait être acheté au prix de substantiels versements sociaux. Et la droite a marché...

En fait, c'est la faiblesse du PLR, anesthésié par le penchant « rad-soc » de M. Broulis et de ses lieutenants, qui a puissamment contribué au succès de M. Maillard. Ce parti qui se dit de centre-droite fulmine aujourd'hui contre la croissance des dépenses sociales; si pendant quinze ans un homme énergique, intelligent et franchement de gauche a pu conduire cette politique sans coup férir, à qui la faute ?

Jean-François Cavin